Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 61 (1932)

Heft: 1

Buchbesprechung: Pour devenir citoyen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

il est vrai, mais il est un charme qui sent le soleil et le congé de s'en aller ainsi... au fil des circonstances. Lecture que je souhaite pour les loisirs de l'hiver à nos instituteurs, à nos institutrices, à Messieurs leurs inspecteurs aussi, qui se doivent de fêter un collègue qui leur fait grand honneur.

Car M. Melon est inspecteur provincial de l'enseignement libre de la province belge du Hainaut. Un inspecteur qui est père et même grand-père, qui accepte, loin d'être fatigué par l'escorte bruyante de ses petits-fils, tous les écoliers et toutes les écolières des classes libres du Hainaut pour ses neveux et ses nièces. C'est ainsi qu'il les appelle bien joliment. Et il les traite en conséquence, en oncle, et même, si j'ose dire, en oncle qui se sent un cœur de tante-gâteau...

Le « gâteau » étant l'orthographe, la grammaire, la rédaction, la lecture avec son explication et son compte rendu ? Mais oui, parfaitement ! C'est même le meilleur « gâteau » de l'oncle. Ce « maître de joie » sait introduire de la joie dans ces leçons-là, en les rendant actives et vivantes, en les faisant « jouer », c'est le mot propre, dans ses deux sens de jeu et d'action théâtrale.

— Le travail n'est pas un jeu...

— Il peut en avoir l'aspect et l'ardeur, cette ardeur qui prend la personne entière de l'enfant et l'emporte dans l'action. Et puis, les enfants jouent très sérieusement, et avec effort.

Oui, cet inspecteur a l'air de recommander de jouer en classe au jeu des portraits (p. 24) ; il recommande expressément de jouer les morceaux de lecture et même les épisodes d'histoire, à propos de quoi il raconte (p. 148) une bien amusante histoire qui lui est arrivée en tournée d'inspection. La « semence de révolutionnaire » qui « joua » sans permission la lecture que venait de terminer le maître, ne faisait qu'obéir aux lois mêmes de son être, lois que MM. les psychologues énoncent en deux mots pour la seconde enfance (7 à 12 ans) : intérêt à l'action, réponse motrice aux impressions.

J'insiste sur la joie et le jeu justement parce que nous en manquons, me semble-t-il. On pourra se convaincre au reste que M. Melon ne néglige point le travail et que son programme d'enseignement maternel contient suffisamment d'étoffe.

E. D.

Pour devenir citoyen [1].

On croit communément qu'il est impossible de présenter un manuel d'instruction civique sous une forme élégante, agréable, illustrée. En publiant *Pour devenir citoyen*, MM. Bolle et Diacon nous détrompent d'une manière définitive. A parcourir ce petit livre, on se laisse prendre au charme d'un style très simple et bien équilibré. Les chapitres se succèdent dans un ordre rigoureux. Première partie : L'individu ; deuxième partie : L'Etat ; enfin, La Société des Nations. Nous étudions l'individu dans la famille, dans la société, ses droits et ses devoirs ; puis les formes d'Etats, la Suisse : Confédération, cantons et communes ; enfin les pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires, dont un tableau synoptique fournit l'heureuse synthèse.

Du point de vue pédagogique, *Pour devenir citoyen* me semble tout à fait réussi.

Les exemples concrets aboutissent sans effort à la définition qui s'impose.

[1] Par Dr Arnold Bolle, avocat et Max Diacon, instituteur. Imprimerie Sauser, La Chaux-de-Fonds.

Et cette définition, soulignée en caractères gras, est exprimée dans une forme concise, immuable. Ainsi, après une page d'un texte explicatif sur l'Etat, voici la formule qui la conclut. Je respecte la disposition typographique.

L'Etat est donc :

un être vivant, composé d'individus,
établi sur un territoire déterminé
et possédant une puissance propre.

Les titres et les sous-titres ont leur juste valeur et, d'un coup d'œil, on les découvre ; le plan de la leçon se révèle clairement, sans confusion possible. Les auteurs n'ont pas oublié les exercices pratiques. Ils en proposent une assez longue série. Pour la seule leçon, *Les formes d'Etats*, nous n'avons que l'embarras du choix. Premier exercice : Tableau des trois sortes d'Etats en Europe. Armoirie de chacun d'eux, d'après Larousse, édition d'après-guerre ; deuxième exercice : faire chercher les noms et si possible les portraits des monarques de l'Europe et ceux des présidents de républiques, etc.

L'écueil où l'auteur didactique trébuche le plus souvent, c'est le style. Quelle en est la valeur dans le manuel de MM. Bolle et Diacon ? Je cite quelques lignes d'un chapitre sur les devoirs de l'homme : « Il faut que nous devenions *quelqu'un*, sinon les tâches de la société ne s'accompliront pas ou s'accompliront mal et nous en souffrirons tous. La lourde locomotive lancée sur le rail, bourdonnante, puissante, peut être arrêtée parce qu'un seul boulon fait défaut. Nous n'avons pas le droit d'être ce boulon branlant ou manquant de la machine sociale. »

Vocabulaire facile, mots propres, phrases courtes, le style ne traîne pas, il va droit au but et dit nettement ce qu'il veut exprimer.

Enfin, des illustrations très belles et bien choisies ajoutent à ces pages une documentation précieuse : *Le Grütli* de Giron, *Le rail ou la solidarité* de Jeanneret, la salle du Grand Conseil et celle du Conseil d'Etat, celle du Conseil national et celle du Conseil fédéral, le Palais du Tribunal fédéral et la salle de la Cour d'assises, les portraits de Pasteur et de Dunant... Des croquis à la plume et des plans achèvent d'illustrer le manuel qui devient ainsi un charmant petit livre d'images. Je m'attarde volontiers sur ce tableau schématique de la répartition des droits entre la Confédération et les cantons. Quelques rectangles noirs, blancs, pointillés ou chargés d'un œil, d'écus, et l'on se rend compte aussitôt du partage des droits. Je cherche, dans la colonne des tâches principales, Instruction publique. En regard, deux rectangles. L'un renferme un œil et des écus, l'autre est noir. J'en déduis que la Confédération surveille et subventionne l'instruction publique et que le canton seul a le droit de légiférer en cette matière.

Tel qu'il se présente, le livre de MM. Bolle et Diacon peut rendre d'excellents services au corps enseignant fribourgeois. N'oublions pas, toutefois, qu'il fut composé pour le canton de Neuchâtel et qu'il appelle, chez nous, certains correctifs nécessaires.

Cette restriction faite, je ne crains pas d'affirmer que *Pour devenir citoyen* demeure l'un des meilleurs manuels scolaires de Suisse romande. Il n'instruit pas seulement, il donne une véritable éducation civique. R. L.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — *A Fribourg*, jeudi, 7 janvier, à 2 h., au Pensionnat Ste-Ursule.

A Romont, jeudi, 28 janvier, à 2 h., à l'Ecole ménagère. Thé — Loto. — Merci d'avance pour les lots qui seront les bienvenus.